

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA LÉGALITÉ DES ORDONNANCES DE COUVRE-FEU IMPOSÉES AUX
MINEURS EN REGARD DES NORMES INTERNATIONALES DE
PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE L'ENFANCE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN DROIT

PAR
JULIE BOUDET

AOÛT 2006

Résumé

Ce mémoire étudie la légalité des ordonnances de couvre-feu en regard des normes internationales de protection des droits de la personne et de l'enfance. Les ordonnances de couvre-feu sont des mesures généralement imposées par les responsables politiques locaux aux adolescents et visent à lutter contre la délinquance juvénile et maintenir l'ordre public.

Avant d'analyser les droits violés par les ordonnances de couvre-feu, nous avons démontré à travers notre cadre théorique que conformément à la philosophie générale de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant que les mineurs sont des sujets de droit, titulaires des droits et libertés fondamentales.

Dans un second temps nous avons analysé la légalité de ces mesures. Nous avons ainsi démontré que ces ordonnances violent massivement les droits énoncés dans les instruments internationaux et régionaux de protection des droits de la personne et de l'enfance. Puis, l'analyse du test de Oakes, nous a permis de montrer que les objectifs invoqués par les maires ne sont pas suffisants pour justifier de telles violations.

Finalement, nous en avons conclu que les couvre-feux étaient des mesures adoptées par les responsables politiques locaux afin de rassurer leur électorat sur le sentiment d'insécurité.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma professeure et directrice de mémoire, Madame Lemonde, qui tout au long de la rédaction de ce mémoire a su me guider et m'orienter. Ses commentaires éclairants ainsi que les discussions que nous avons eues m'ont permis d'alimenter ma réflexion sur les droits de la personne et plus particulièrement sur les droits de l'enfant.

Je remercie également mes parents, Martine et Michel ainsi que Sophie et Guillaume. Malgré l'éloignement géographique ils ont suivi l'évolution de ce mémoire et m'ont toujours appuyée dans mes études.

Et bien sûr toute ma reconnaissance à Arthur qui quotidiennement m'a encouragée et soutenue dans mon travail.

Plan

Introduction.....	p
.1	
Chapitre I : L'étendue des droits de l'enfant.....	p.8
I- La lente émergence des droits de l'enfant.....	p.9
II- Vers une consécration normative de l'enfant sujet de droits et titulaire de droits fondamentaux.....	p.14
A- La naissance des droits de l'enfant.....	p.14
1- Les déclarations de 1924 et 1959.....	p.14
2- Les débats entourant la naissance de la CIDE.....	p.16
a- Les protectionnistes.....	p.17
b- Les libérationnistes.....	p.19
3- Les négociations	p.21
a- La lenteur des négociations.....	p.22
b- Les difficultés rencontrées par les négociateurs.....	p.23
B- La Convention internationale relative aux droits de l'enfant.....	p.25
1. Les trois types de droits ou les « 3P ».....	p.27
2. Les principes directeurs de la CIDE.....	p.29
a- La survie et le développement.....	p.29
b- Le principe de non-discrimination	p.30
c- Le droit à la participation	p.31
d- L'intérêt supérieur de l'enfant	p.32
C- Les autres instruments relatifs aux droits de l'enfant.....	p.32
III- Un enthousiasme à tempérer.....	p.34

Chapitre II : Couvre-feux et droits fondamentaux.....p.38

Section 1 : L'atteinte aux droits fondamentaux des mineurs et de leurs parents.....p.38

I- Violation du droit à la liberté sans respect des principes de justice fondamentale ...p.38

A- Le droit à la liberté.....p.38

1- La violation de la liberté de mouvement.....p.38

2- Le non respect des principes de justice fondamentale.....p.40

a- La portée excessive.....p.40

b- La présomption d'innocencep.43

B- Impact de la violation de cette liberté de mouvement sur les autres libertés fondamentales.....p.44

II- La violation du droit à l'égalité.....p.52

A- La discrimination entre les enfants fondée sur l'origine sociale, le lieu de résidence et l'origine ethnique.....p.52

B- La discrimination fondée sur l'âge.....p.55

III- Le droit des parents d'élever leur enfant et la protection de l'intimité de la vie familiale

Section II : Les justifications aux violations des droits fondamentaux des mineurs.....p.62

I-Le maintien de l'ordre public.....p.63

A- L'objectif urgent et réel.....p.63

B- La proportionnalité des moyens choisis.....p.64

1- Les moyens sont-ils raisonnables ?p.64

a- Existe-t-il un lien rationnel entre l'objectif recherché et le moyen utilisé ? Existe-t-il un lien entre l'objectif de maintien de l'ordre public et les couvre-feux ?.....p.64

b- Le moyen est-il arbitraire ? inéquitable ? fondé sur des considérations irrationnelles ?.....p.71

2- L'atteinte aux droits et libertés est-elle minimale ?p.74

II- La protection de l'enfant.....p.76

A- L'objectif urgent et réel.....p.76

B- La proportionnalité des moyens choisis.....p.77

1- Les moyens sont-ils raisonnables ?p.77

a- Existe-t-il un lien rationnel entre le couvre-feu et l'objectif de protection des enfants ?

b- Le moyen est-il arbitraire ? inéquitable ? fondé sur des considérations irrationnelles ?

2- L'atteinte aux droits et libertés est-elle minimale ?p.85

Conclusion.....p.86
Bibliographie.....p.88

Abréviations utilisées dans ce mémoire

PIDCP : Pacte International relatif aux droits civils et politiques

DUDH : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

CIDE : Convention relative aux droits de l'enfant.

CEDH : Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

CIADH : Convention interaméricaine des droits de l'Homme

CADHP : Charte africaine des droits de l'homme et des peuples

CADBEE : Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant

SDN : Société des Nations

ONU : Organisation des Nations unies